

BIOFA 1064 à 1079

LASURE A L'HUILE pour boiseries

Pour : INTERIEUR , EXTERIEUR
Phase : HUILEUSE

PROPRIETES

Finition satinée translucide à l'odeur agréable. Microporeux, perméable à la vapeur d'eau et hydrofuge. Satisfait à la norme Européenne EN 71/3 " Sécurité des Jouets " et à la norme DIN 53160 « Tenue à la transpiration et à la salive » si appliqué selon les quantités recommandées.

COMPOSITION

Hydrocarbures aliphatiques, huile de ricin, ester de résine de colophane, pigments selon coloris, montmorillonite, huile de lin, huile de carthame, huile de bois, oxyde de zinc, acide succinique, acide silicique, dioxyde de titane, siccatif à l'octoate de cobalt et de zirconium, antioxydant.

BIOFA 1077 contient en plus du silicate d'aluminium, dioxyde de titane, talc, et microcire.

DOMAINES D'APPLICATION

Bois secs, rabotés ou poncés, durs ou tendres. Menuiseries extérieures et intérieures (fenêtres, palissades, portes, meubles, planchers, ossatures bois, balcons, colombages, jouets, etc...). Peut également s'appliquer sur des bois bruts de sciage, mais compte tenu du pouvoir d'absorption, les quantités utilisées seront plus importantes et l'intensité des teintes sera plus prononcée. Les teintes sont miscibles entre elles.

La lasure incolore 1075 est à réserver pour l'intérieur (protègent pas des U.V.). L'utilisation de la lasure blanche 1077 permet d'atténuer la couleur des bois foncés.

Ne pas appliquer si la température de l'air ou du support est inférieure à + 12°C.

PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisse et d'huile. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT BIOFA 0500. A l'extérieur, appliquer au préalable une couche d'imprégnation aux herbes BIOFA 1010. Nettoyer et poncer les anciennes lasures bien adhérentes, éliminer entièrement les anciennes peintures par ponçage.

Les bois à forte teneur en tanins comme le chêne ou les bois exotiques devront être dégraissés à l'aide d'une solution à l'alcool ou à la soude caustique, puis neutralisés à l'aide d'une solution d'eau vinaigrée et bien rincés à l'eau claire. A l'extérieur les panneaux en multiplex doivent être traités avec un fongicide classique. Ponçage intermédiaire au grain 180-240.

MISE EN ŒUVRE

Bien remuer avant utilisation. Appliquer en fines couches avec un pinceau spécial lasures ou par projection .

Important : Pendant l'application et durant le temps de séchage, veillez à bien ventiler et aérer les locaux.

A L'INTERIEUR

Les lasures teintées peuvent être mélangées à la lasure incolore, selon l'intensité de la teinte souhaitée. Une fine application met particulièrement en valeur la structure du bois.

A L'EXTERIEUR

Ne pas appliquer en dessous de 12°C .

La protection contre les intempéries, particulièrement contre les U.V. dépend de la pigmentation et de l'épaisseur de la lasure. Sur les cotés les plus exposés aux intempéries l'application de 2 couches est préconisée. Les portes et fenêtres devront recevoir avant la pose au minimum une couche de

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative , les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

12/12/2007

l'imprégnation aux herbes BIOFA 1010 (ou un produit 'fongicide') et une couche de lasure.

SECHAGE

Hors poussière après 6 à 12 heures, ponçable et recouvrable après 12 à 24 heures, sec à cœur après 7 jours (20°C / 50-55% d'hygrométrie) Une température plus basse, une hygrométrie élevée, une forte teneur en tanins ou des supports en bois exotiques peuvent engendrer des temps de séchage plus importants.

CONSOMMATION - RENDEMENT

La consommation dépend de l'absorption et du traitement préalable du support.
Consommation 70-100 ml/m²
Rendement 10-14 m²/litre

NETTOYAGE DU MATERIEL

Diluant BIOFA 0500.

STOCKAGE

Au frais et au sec. Une peau peut se former dans les emballages entamés, fermer hermétiquement les récipients. Verser éventuellement les restes dans des contenants plus petits.

CONDITIONNEMENT

250 ml, 750 ml, 2,5 L

APPLICATION AU PISTOLET

Goblet: gicleur 1.5-1.8mm, 3-4 bar ;
Airless : gicleur 0.23-0.28 mm, 2 bar sur 80 bar

CONSEILS DE SECURITE

Nocif pour les organismes aquatiques.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Conserver hors de portée des enfants.

Ne pas respirer les vapeurs.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Tenir éloigné de toute source de chaleur.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables (risque d'auto inflammation) ou les tremper dans l'eau avant séchage. Secs ils seront plus facilement recyclables

Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

Une odeur caractéristique peut émaner du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE :

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie.

Les résidus secs peuvent être intégrés dans les ordures ménagères.

Déchets liquides - EAK 080111

VOC : valeur max EU cat. A/e : 500g/l (2007)

VOC : valeur max EU cat. A/e : 400g/l (2010)

Le produit contient max. 490 g/l

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de BIOBAT sprl. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.